



Relation amoureuse et sexualité dans les services de psychiatrie



Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles

Mme Scalone D - CSS

Mme Maquet A - IDE

Mme Abrassart C - IDE

Mme Smektala S - IDE

Mme Beltram M - IDE

Mme Delaby S - IDE

M. Lecointe B - IDE

Mme Renaudin J - IDE

M. Vaneste M - AS

● Présentation du cas clinique Numéro 1



Question 1 en rapport avec le cas clinique N°1

- Les mesures de protection à la personne sont-elles opposables à l'exercice de la sexualité des individus ?



Question 2 en rapport avec le cas clinique N°1

- Quelle est la responsabilité des soignants dans le cadre d'un défaut de surveillance ? (notion de vulnérabilité).



Question 3 en rapport avec le cas clinique N°1

- Le mode d'hospitalisation a-t-il une influence quant à l'exercice de la sexualité des individus ?



Question 4 en rapport avec le cas clinique N°1

- Peut-on tout écrire dans le dossier patient ? Place de la fiche de confidentialité ?



Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles

Mme Scalone D - CSS

Mme Dissaux S - IDE

Mme Delporte C - IDE

Mme Dambrune L - IDE

Mme Lebrun S - IDE

Mr Dubrulle J - IDE

Mme Lemire C - AS

Mr Patinier A - AS

- **Présentation du cas clinique
Numéro 2**



Question 1 en rapport avec le cas clinique N°2

- La majorité sexuelle est-elle identique à la majorité légale ?



Question 2 en rapport avec le cas clinique N°2

- Quelle est la responsabilité des soignants et de l'établissement au regard de l'hospitalisation d'un patient mineur en service de psychiatrie adulte ? (dépôt de plainte ?)



Question 3 en rapport avec le cas clinique N°2

- Quelle est la limite du secret professionnel soignant vis-à-vis de la famille d'un patient mineur ?



Question 4 en rapport avec le cas clinique N°2

- Comment est régie la notion d'atteinte à la pudeur ?



Question 4 en rapport avec le cas clinique N°2

- Comment est régie la notion d'atteinte à la pudeur ?